

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN89

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 347, remplacer chaque occurrence du mot : « postes » par le mot : « emplois ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.